



Le 11 mars 2024

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0089

François Ramsay

Vice-président – Affaires corporatives,
juridiques et réglementaires et chef de la
gouvernance (par intérim)

Édifice Jean-Lesage

20^e étage

75, boulevard René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H2Z 1A4

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 22 février 2024 et visant à obtenir :

«J'aimerais obtenir les documents faisant état des coûts totaux des participations des trois dernières années à la COP (conférences sur le climat) avec la ventilation des dépenses (billets d'avion, hébergements, restaurants, alcools et autres avec les factures).»

(Transcription intégrale)

Pour 2022, Hydro-Québec a déboursé une somme totale de 978\$ pour la COP15 qui se tenait à Montréal pour la participation de 5 personnes. Vous trouverez ci-contre un tableau avec la ventilation des dépenses. Hydro-Québec n'a déboursé aucun coût pour des participations pour les années 2021 et 2023.

Transport (kilométrage, stationnement, train, autobus) Note : Aucun billet d'avion	378 \$
Hébergement (hôtel)	416 \$
Repas Note : Pas d'alcool sur les factures	184 \$

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

François Ramsay

p. j.